



FONDATION
CHARLOTTE
OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2012



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
REGINA MUNDI
RUE DE FAUCIGNY 2
1700 FRIBOURG
026 300 73 61
WWW.FCHO.CH
INFO@FCHO.CH

REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2012, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences
- La Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Le Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
- Le Service de la santé publique du canton de Fribourg
- Le Fond cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif du canton de Fribourg
- Le Fond cantonal de lutte contre les toxicomanies du canton de Fribourg
- Les Fondations : Fondation Compétences bénévoles, UBS Optimus Foundation, Promotion Santé Suisse et Fondation Leenaards
- GF Audit SA, et tout particulièrement, Laurent, expert-comptable agréé

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagés auprès de la FCHO.

PROJETS 2012

RÉACTUALISATION DE LA FORMATION PRÉMALPA 2011-2012 : PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES.

En 2003, le Service de la Santé Publique du canton de Vaud avait mandaté la Fondation Charlotte Olivier pour la conception d'un programme de formation à la prévention de la maltraitance envers la personne âgée. L'expérimentation de ce modèle a permis aux professionnel-le-s de découvrir cette problématique encore bien souvent taboue. L'évaluation positive de ces formations, tant par les professionnel-le-s que par les responsables d'institutions, a stimulé le développement d'adaptations cantonales : « Prémalpa Jura » en 2005 - « Prémalpa Genève » en 2006 et « Prémalpa Fribourg » en 2008.

En 2010, les séances de sensibilisation à la prévention de la maltraitance dispensées par Alter Ego ont suscité une hausse considérable des demandes de formation de référent-e Prémalpa. Le contenu et le matériel de formation devaient être actualisés afin d'intégrer les développements les plus récents dans ce domaine. Dans cette perspective un projet a été élaboré par la FCHO.

Objectifs du projet :

1. mettre à jour les contenus de la formation Prémalpa par une revue de la littérature, un examen des bonnes pratiques et des recommandations diffusées par l'OMS
2. évaluer l'impact des formations dispensées jusque-là sur les pratiques professionnelles et étude des besoins actuels des référent-e-s formés jusqu'ici
3. tester ce modèle de formation actualisé au cours d'une session pilote animée par des formateurs et formatrices expérimentés et ajuster le modèle aux résultats de la session pilote
4. promouvoir une nouvelle série d'offre de formation Prémalpa basée sur le concept actualisé.

Grâce au soutien de la Fondation Leenaards et de l'Unité de Médecine des Violences du Centre Universitaire romand de Médecine Légale, le projet a pu commencer en septembre 2011. Le calendrier a dû être adapté, suite à la difficulté à retrouver les coordonnées et à entrer en contact avec les 150 multiplicateurs et multiplicatrices formés jusqu'ici en Suisse Romande. L'enquête systématique a débuté en 2012 (enquête en ligne et par courrier) complétée par des focus-group. La revue de la littérature a permis de constituer un précieux document de référence, contenant l'essentiel des données parues depuis 2002 sur la maltraitance envers les personnes âgées. **Les résultats de l'enquête et la revue de la littérature sont disponibles en ligne sur le site de la FCHO.**

www.fcho.ch/sites/default/files/Pr%C3%A9malpa_rapport_26072012%20avecI%20BV.pdf.

www.fcho.ch/sites/default/files/Pr%C3%A9malpa%20recherche%20litt%C3%A9rature26072012.pdf

Un colloque a été organisé en mars au CHUV de Lausanne et réuni plus de 120 personnes. Monsieur M. Christopher de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève a présenté le rapport européen de l'OMS sur la violence envers les personnes âgées, la Dresse S. Monot, gériatre au CHUV, les procédures de dépistage et de prise en charge développées par son service et Mme J. Resplendino, du Service de la santé publique du canton de Vaud, les politiques mises sur pied afin de lutter contre ces dérives au sein des EMS Vaudois.

La mise à jour des contenus, ainsi que la préparation de la formation pilote de référent-e Prémalpa réactualisée a été effectuée, celle-ci est prévue en mars 2013.

SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER (SEESR)

Accueil de l'Association au sein de la FCHO

Sur demande de l'association « Sortir Ensemble et Se Respecter », le programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » est accueilli depuis avril 2012 au sein de la Fondation Charlotte Olivier.

Informations sur le programme SEESR

Inspiré d'un programme qui a fait ses preuves à l'étranger (Safe Date), le programme SEESR est un outil de prévention des violences et de promotion des compétences dans les relations amoureuses des jeunes de 13 à 18 ans. Après une étude auprès des jeunes de Suisse Romande, il a été adapté au contexte socioculturel (De Puy, Monnier, Hamby; 2002) et a donné lieu à un classeur publié par la Haute Ecole Sociale de Genève. Ce programme se prête aussi bien au contexte scolaire qu'extra-scolaire. En effet, il s'adresse à un groupe mixte de 6 à 12 adolescent-e-s, encadré idéalement par un duo d'adultes mixte également. Il se déroule sur 9 séances aux contenus variés : présentation de scénarios, scènes de la vie quotidienne, jeux de rôle, etc. Ces activités ont pour objectif de favoriser les échanges et la discussion et de permettre aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils et elles cherchent dans une relation amoureuse. D'autre part, il encourage les jeunes à changer d'attitudes ou de comportements et à acquérir de nouvelles compétences relationnelles. En outre, le programme propose des ressources pour résoudre les difficultés qui peuvent se présenter dès les premières fréquentations amoureuses et pour repérer d'éventuels comportements abusifs. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et émotionnelle, tendent à être banalisés par les adolescent-e-s, ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes.

Formation d'animateurs et d'animatrices au programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » La formation d'animateurs et d'animatrices s'adresse à des professionnel-le-s qualifié-e-s travaillant avec des jeunes dans les domaines de la santé, du social, de l'animation et de l'enseignement. Les objectifs de la formation sont d'initier les participant-e-s à l'utilisation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter », de stimuler la réflexion et les échanges autour des thèmes de prévention des violences et de promotion des compétences socio-émotionnelles dans les relations amoureuses chez les jeunes. Au terme de deux jours de formation, les participant-e-s disposent des outils nécessaires pour mettre en œuvre ce programme auprès des jeunes.

Etude de faisabilité (Optimus fundation)

Depuis 2006, des formations ont été dispensées afin que des professionnel-le-s puissent animer des sessions avec des jeunes. Aucun recensement de la fréquence et des modalités de mise en œuvre du programme n'ayant été effectué systématiquement, une étude de faisabilité du programme auprès des animateurs et animatrices, des institutions et des jeunes, a débuté en juillet 2012.

Les résultats de cette étude permettront d'améliorer son implantation en Suisse romande, de garantir la qualité de la mise en œuvre du programme et de constituer un argumentaire de

promotion du programme dans les écoles auprès des autorités compétentes (prévention primaire des violences et des comportements abusifs dès les premières relations amoureuses).

Le projet actuel (2012-2013) soutenu par UBS OPTIMUS Foundation a donc pour but de :

- réaliser une étude de faisabilité et de besoins
- concevoir un dispositif de soutien des animateurs et animatrices et de suivi auprès des jeunes (assurance qualité du programme et évaluation d'impact)
- proposer le programme à titre pilote dans le canton de Vaud.

Parallèlement, un plan d'implantation pour soutenir l'implantation du programme à titre pilote dans le canton de Vaud a été développé et les contacts nécessaires établis avec les autorités du canton de Vaud.

**« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENFANTS – PHASE IV »
ANCRAGE, VALORISATION DE LA FORMATION « PREMIER LIEN MALTRAITANCE »
DANS LE CANTON DE FRIBOURG ET ADAPTATION À LA RÉGION ALÉMANIQUE DU
CANTON**

Malgré le succès des formations offertes en 2011 (voir rapport d'activité FCHO 2011), tant dans la région francophone qu'alémanique, cette offre n'a pas pu être poursuivie en 2012. De même, le protocole de dépistage et d'orientation développé par un groupe interdisciplinaire n'a pas été diffusé et la journée du réseau prévue en 2012 n'a pas eu lieu. Cette interruption momentanée des activités visant le dépistage et la prise en charge des situations de violence/maltraitance envers les enfants dans le canton est due à des problèmes internes des services concernés. La FCHO souhaite la reprise de ces activités et d'y être associée afin de pouvoir faire bénéficier les professionnel-le-s et les familles des outils et compétences développés spécifiquement pour le canton de Fribourg, par la FCHO depuis 2004.

BIENTRAITANCE : PHASE II

La phase I du projet Bientraitance, phase pilote, a visé à renforcer l'accès et la participation des enfants et des adolescent-e-s à des activités de loisirs existantes susceptibles d'avoir un effet favorable sur leur santé. L'ambition du projet a été de découvrir comment construire un pont entre les activités de loisirs existantes et les enfants/adolescent-e-s non touchés par ces activités. En parallèle, une évaluation des résultats de la participation à des activités de groupes sur la santé et le bien-être des enfants/adolescent-e-s a été menée. Cette expérience, évaluée positivement, a donné naissance à un **guide** qui permet d'analyser les besoins, les ressources et les freins et de mettre en œuvre les différentes étapes qui vont permettre un accès « bas seuil » des enfants aux activités « bientraitantes » existantes. Issu de ce guide, le site internet www.projetbientraitance.org a été développé en 2011.

Au printemps 2012, il a été mis en ligne à la disposition de toute personne professionnelle ou non, désireuse de mettre en place un projet « Bientraitance » dans son quartier, sa commune ou sa région. Ce guide contient une boîte-à-outils contenant tous les modèles de document nécessaire à la mise en place du programme et un logiciel de cartographie, développé spécialement, qui permet de visualiser les activités extra-scolaires de la région visée. Il détaille en 10 chapitres les étapes de planification et de réalisation du projet. .

La présentation du projet et de son guide en ligne a été menée systématiquement en 2012 auprès d'instances communales, cantonales, d'institutions à caractère social, de responsables d'activités extrascolaires collectives et de responsables d'activités de jeunesse.

D'autre part, l'évaluation de l'impact de l'expérience fribourgeoise (2006 -2009) a eu lieu. Des responsables d'activité, des jeunes inscrits ainsi que leurs parents ont été interrogés lors d'entretien en face à face approfondis. Cette étude a mis en évidence, que la majorité des jeunes mentionne avoir acquis de nouvelles compétences physiques, la moitié d'entre eux une meilleure gestion du stress et amélioré leurs relations avec les pairs et 30% amélioré leurs compétences scolaires et leur relation familiale. Evalués positivement, ces ateliers permettent aux parents de découvrir l'activité et aux animateurs et animatrices de toucher d'autres milieux. Les résultats mettent en avant la nécessité d'informer les parents des apports de l'activité et d'envisager des adaptations organisationnelles, afin de favoriser la participation des jeunes non-touchés par les activités de groupes. Ces évaluations ont permis de formuler les recommandations nécessaires à l'intégration du projet au sein même des politiques institutionnelles.

Cette activité s'est terminée en juillet 2012 et a donné lieu à un rapport de recherche : disponible sur le site de la FCHO :

http://www.fcho.ch/sites/default/files/Bientraitance_rapport_evaluation_2012.pdf

La Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfiques de la Loterie Romande a financé la création du site internet www.projetbientraitance.org

L'évaluation de l'expérience fribourgeoise a reçu le soutien du Département de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg, du Fond cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif et du Fond cantonal de lutte contre les toxicomanies.

TRAVAIL RETRAITE SANTÉ - REVUE DE LA LITTÉRATURE ET ÉTAT DES LIEUX

En 2012, la brochure réalisée en 2011 suite à une recherche originale (voir rapport d'activité 2011) a été tirée à 500 exemplaires et a connu un vif succès. Un article élogieux a été publié dans le journal « L'Express » en avril. Un envoi de promotion a été fait auprès des publics-cibles : responsables politiques, promoteurs et promotrices de programmes de prévention, chercheur-e-s, associations professionnelles, assurances, entreprises, etc. Par ailleurs, des recherches de fonds ont été menées afin de traduire la brochure en allemand, l'imprimer et la diffuser en Suisse alémanique auprès de publics concernés. Malheureusement, ces recherches n'ont pas abouti en 2012.

Ce projet a bénéficié du précieux soutien de la Fondation Leenaards, de Promotion Santé Suisse et de la Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande.

PUBLICATIONS DE LA FCHO

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

La brochure « **Travail retraite santé - Revue de littérature et états des lieux** » Jacqueline De Puy, Marie-Claude Hofner, 2012 est disponible pour le prix de CHF 15.- plus frais de port.

Est-il plus favorable pour la santé de travailler que d'être à la retraite ? A quel âge, pour qui, dans quelles conditions ? Etant donné les défis politiques et économiques que soulèvent actuellement l'allongement de l'espérance de vie et le financement des retraites, cet ouvrage présente un précieux état des lieux des connaissances scientifiques sur le bilan en terme de santé publique de "travail versus retraite". La conclusion identifie les priorités qui devraient prendre la forme d'une « équation » favorable à la santé au travail et à la retraite après 50 ans, car il serait judicieux de n'en omettre aucune des composantes. L'ouvrage est enrichi de préfaces de Alberto Kolly, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne, Institut d'économie et management de la santé (IEMS) et de Ralph M. Steinmann, Dr phil. MAS, Senior Manager, Promotion Santé Suisse. La brochure est agrémentée d'illustrations originales de Lucie Ryser, graphiste.

La brochure « **Bienveillance. Revue de la littérature et état des lieux** » Dr Bertrand Graz, 2^{ème} éd. 2009 peut être commandée gratuitement au secrétariat de la fondation. Elle a été mise en ligne sur le nouveau site www.projetbienveillance.org et est téléchargeable gratuitement.

Depuis 2000, la notion de « bienveillance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bienveillance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ? L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Mancieux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « *Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier* » avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

A commander gratuitement

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES EXCEPTIONNELLES

Afin de répondre aux normes comptables RPC 21 et aux exigences de nos sponsors, la FCHO a entrepris en 2011 un travail de restructuration de son plan comptable grâce à la Fondation Compétences Bénévoles (FCB). Celle-ci vient en aide à des organisations sans but lucratif souhaitant concrétiser un projet bien spécifique. L'établissement de l'ossature du nouveau plan comptable a ainsi pris place en 2012. La secrétaire de la FCHO et la Présidente, grâce à l'intervention de Laurent, ont acquis des compétences essentielles en matière de comptabilité. L'objectif de l'opération était de présenter une révision comptable 2012, selon la norme RPC21, d'acquérir au sein de la FCHO des compétences nouvelles et à terme de faciliter la tenue des comptes. Une des mesures de simplification a été le regroupement des comptes par projet dans un compte unique. La situation financière de chaque projet est toujours disponible grâce au système de comptabilité développé. Ce système est plus simple et plus fiable que le double système du passé (tenue de compte excel et comptabilité en parallèle). Le maintien du double contrôle des dépenses pour chaque projet et pour la gestion de la FCHO se poursuit par un système d'e-banking à double signature électronique.

La présentation comptable met ainsi en évidence, dès cette année, de façon détaillée les coûts des projets ainsi que les soutiens obtenus. Ce système permet également de mettre en évidence les postes des dépenses et l'ampleur des ressources engagées dans un projet.

L'expert qui a accompagné ce travail a salué la gestion mutualiste des projets à la FCHO qui réduit à une part modeste les frais de fonctionnement de chaque projet.

La FCHO peut désormais prétendre à l'acquisition du label ZEWO.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ORDINAIRES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement sous forme de rapports d'activités du secrétariat par messagerie électronique envoyés et visés chaque semaine par la Présidente.

De plus, la Présidente et Mme Isabelle Evéquoze Diethelm se sont rencontrées environ une fois par mois au siège administratif de la FCHO à Fribourg ou au bureau de la Présidente à Lausanne, pour régler les affaires courantes, discuter des développements ou résoudre des problèmes particuliers.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

Bilan comptable :

La FCHO boucle ses comptes sur un déficit d'exploitation. Cette situation est due cette année au fait que les charges administratives de la FCHO qui restent modestes (moins de CHF 36'000.-/année), n'ont pas été suffisamment reportées sur les projets.

Une réflexion en vue de l'assainissement des comptes a donc été menée grâce au soutien de Monsieur Laurent Bassin, expert-comptable, et la FCHO envisage de lancer une campagne de soutien pour ses projets. Durant ces années d'activités, la FCHO a constitué un carnet d'adresses conséquent d'institutions susceptibles de soutenir des projets favorisant le travail interdisciplinaire dans le domaine de la santé publique et communautaire. Cela lui permettrait d'être moins dépendante de ses sponsors, surtout dans la phase délicate de recherche de fonds.

ACTIVITÉS STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni le 27 septembre. Après la partie statutaire, l'état des lieux et les perspectives, trois projets ont été présentés par leur responsable et/ou leur collaboratrice scientifique : Prémalpa, le rapport d'évaluation du projet Bientraitance phase II et la brochure Travail retraite santé – Revue de littérature et états des lieux. Lucie Ryser, graphiste, a présenté des modèles de nouveaux logos pour la FCHO.

Les comptes 2012 ont été audités par GF Audit SA de Blonay en date du 26 mars 2013 et acceptés par les membres du CF, par courrier électronique en début juin 2013.